

# **Stratégie «Maroc Innovation» : un bilan d'étape positif**

Le Ministère de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies a organisé, le 13 septembre au siège de la CGEM, une rencontre pour présenter le bilan d'étape de la stratégie "Maroc Innovation", lancée en juin 2009, qualifié globalement positif par M. Abdelkader Amara.

Cette stratégie initiée lors du premier sommet national de l'innovation repose sur une vision transversale et une démarche participative avec l'objectif de faire de l'innovation un levier clé de la compétitivité des entreprises, d'ériger le pays en producteur de technologie, de promouvoir les capacités de recherche et développement au niveau des universités et de faire du royaume une place attractive pour les chercheurs et de développer la culture de l'innovation.

La production de 1000 brevets marocains par an à partir de 2014 et la création de 200 start-up par an d'ici deux ans, sont les objectifs chiffrés de cette stratégie qui se décline en 13 chantiers regroupés en 4 axes à savoir gouvernance et cadre juridique, infrastructures et clusters, financement et soutien à l'innovation et mobilisation des talents.

A propos du premier axe, M. Amara a cité, entre autres, la mise en place du Fonds de soutien à l'innovation doté de 380 millions de DH et le transfert de la contribution annuelle de l'Etat pour l'année 2012 et le fonds d'appui aux clusters (62millions de DH).

Référence a également été faite au déblocage des financements pour les projets retenus dans le cadre du programme "Intilak" dédié au soutien du démarrage des start-up innovantes et au programme Tatwir réservé au soutien financier des entreprises porteuses de projets de innovants en R&D. 25 projets sont accompagnés dans le cadre de ces deux programmes pour une enveloppe de 20,4 millions de DH.

Il a également évoqué, dans le domaine des infrastructures la sélection de 4 clusters (numérique, micro-électronique, électronique et mécatronique et valorisation des produits de la mer), le soutien financier au Centres techniques de l'Innovation (45 millions de DH) et la poursuite de la

politique de constitution des Cités de l'innovation (Marrakech, Fès, Rabat et Casablanca).

Toute une panoplie de textes législatifs est en préparation pour renforcer le cadre juridique de cette stratégie dont le quatrième axe porte sur la mobilisation des talents et qui se décline en la mise en place (mars 2011) de la plateforme "Clubs marocains de l'innovation", l'organisation des trophées de l'innovation dont la 2<sup>e</sup> édition sera lancée prochainement sans oublier le lancement du module "Création d'Entreprises" qui concernera 5 universités et instituts supérieurs.

M. Amara, qui a donné un aperçu sur le plan d'action de 2013, a souligné que l'innovation est l'affaire de tous le monde et non des seuls pouvoirs publics et que l'on doit travailler ensemble pour inculquer la culture de l'innovation sans laquelle il ne peut y avoir de compétitivité.

**M. SALAHEDDINE KADMIRI :** « *Cette stratégie comble un vide qui existait dans le programme d'appui aux entreprises* »

Le vice-président général de la CGEM, M. Salaheddine Kadmiri a fait savoir que cette stratégie comble un vide qui existait dans le programme d'appui aux entreprises notamment au niveau de leur création et qu'elle apporte des instruments de financement concrets et importants.

Et de souligner l'importance d'insérer l'économie marocaine dans un environnement du savoir et de l'innovation, insistant à ce propos sur la mise en place d'un véritable pacte entre tous les intervenants et l'établissement de solides passerelles avec les universités pour la promotion de la création et l'innovation.

Décliner cette stratégie au niveau régional reste important aux yeux de M. Kadmiri qui a également appelé à intensifier la communication sur les instruments et moyens financiers mis en place pour promouvoir l'innovation.

Lors de cette rencontre il a été procédé à la présentation de témoignages de porteurs de projets retenus dans le cadre de cette stratégie et à la relance du rappel aux chercheurs pour postuler pour la 2<sup>e</sup> édition des programmes Intilak et Tatwir lancée en août dernier.